

INTERVIEW ACCORDÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING À FR3 ET RMC À L'ISSUE DU CONSEIL RESTREINT CONSACRÉ AU PLAN DU GRAND SUD-OUEST, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LE LUNDI 17 NOVEMBRE 1980

17 NOVEMBER 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- Il y a un an, monsieur le Président, à Mazamet, vous lanciez la mise en place du plan grand Sud-Ouest, quelles sont les premières analyses que vous faites après douze mois d'application de ce plan ? LE PRESIDENT.- Nous avons tenu à l'Élysée ce matin, avec le Premier ministre et les membres du Gouvernement concernés, juste un an après le 17 novembre 1979, un comité pour voir la manière dont ce qui avait été décidé avait été entrepris ou réalisé.

- Première observation : toutes les mesures annoncées à Mazamet ont été exécutées et tous les programmes ont été entrepris. Un document, qui fait le point de tout ce qui avait été annoncé ou promis à Mazamet, il y a un an, va être remis, par l'aménagement du territoire, aux différents moyens d'information locaux, à tous ceux qui sont intéressés directement, à-partir de mercredi. Je citerai quelques exemples : on avait décidé d'implanter dans le grand Sud-Ouest le deuxième centre de calcul national français £ le premier est à Paris et on avait décidé d'implanter le second à Montpellier, Circe II. Les Montpelliériens savent que le programme est en-cours de réalisation.

- On a inauguré, au printemps dernier, à Bayonne l'usine Sony qui crée deux cent cinquante emplois industriels.\

`Réponse`

- Au point de vue des travaux routiers, ils sont en-cours en général même avec une certaine avance : c'est ainsi que la mise en service de l'autoroute du trajet complet Paris - Hendaye qui sera, comme vous le savez, réalisée en 1981, aura quelques mois d'avance. Au total, en 1981, on ouvrira deux cent quatre-vingt-cinq kilomètres d'autoroute intéressant le Sud-Ouest £ je dis intéressant le Sud-Ouest car ils ne sont pas tous dans le Sud-Ouest (le tronçon Bordeaux - Poitiers, par exemple, intéresse le Sud-Ouest mais n'est pas situé dans la région). Mais il y aura déjà soixante-quinze kilomètres d'autoroute dans le Sud-Ouest, au-titre du plan, soit ceux qui complètent l'axe Bordeaux - Hendaye, soit ceux qui permettent d'avancer l'achèvement de la liaison Bordeaux - Toulouse - Montpellier dans la région de Montauban et de Castelsarrasin. Il y a également des sections qui entreront en service sur la liaison Tarbes - Toulouse. J'avais annoncé une opération spécifique dans cette région : la déviation de Capvern, qui est précisément le début de l'axe Pau - Toulouse, est en-cours, elle sera ouverte l'année prochaine.\

`Réponse`

- Les deux instituts financiers de participation ont été créés à Bordeaux et à Toulouse.

- En ce qui concerne l'agriculture, il y a eu un très gros effort, les agriculteurs le reconnaissent, qui s'est traduit par la majoration des enveloppes d'équipement, notamment pour toutes les questions relatives à l'eau, c'est-à-dire assainissement, irrigation, adduction d'eau.

- Au point de vue des emplois industriels, dans les neuf premiers mois de l'année, on a créé 8000 emplois industriels dans le Sud-Ouest. Naturellement, tous n'étaient pas liés au plan, mais enfin le plan a permis l'accélération d'un certain nombre de ces réalisations.

- Le plan d'aménagement de la Garonne est actuellement préparé par le ministère de l'Environnement, il est au-point et il pourra donc être présenté et examiné avec les élus locaux au début de 1981.

- Enfin, dernière observation, l'éducation : les représentants des départements m'avaient signalé l'insuffisance de l'appareil éducatif, notamment en-matière d'enseignement secondaire (lycées, lycées d'enseignement professionnel, collèges). Le Premier ministre a décidé de majorer, de façon importante, les dotations de l'éducation pour 1981 de façon à permettre des rénovations d'établissements d'enseignement, dans un programme normal, et d'y ajouter un certain nombre d'opérations importantes qui étaient demandées d'ailleurs par les régions. Il y a un an j'étais à Mazamet. Quand j'ai quitté la ville, je suis allé à la mairie et j'ai demandé au maire, à ses adjoints, quelle était la réalisation qui changerait le plus la vie à Mazamet. Ils m'ont dit : "c'est la reconstruction du lycée d'enseignement

professionnel. Nous avons un très beau lycée, il est trop petit, il est vétuste". Eh bien je peux vous dire que l'on entreprendra en 1981 la reconstruction du lycée d'enseignement professionnel de Mazamet. Voilà donc le premier bilan.\

QUESTION.- Finalement, la concertation avec les élus locaux se porte bien ?

- LE PRESIDENT.- Vous entendrez sans doute quelques critiques, parce que les élus diront : "Mais l'année dernière, il y avait eu une réunion de concertation et pour 1981 c'est une réunion administrative". Mais cela avait été annoncé dès l'origine. Dans mon discours de Mazamet, j'avais dit que la première analyse complète en concertation avec les élus se ferait après deux ans. Après un an, il est assez difficile de pouvoir porter un jugement qualifié sur la réalisation d'un plan. Comme il a été prévu, dans un an, c'est-à-dire en novembre 1981, il y aura, il devra y avoir la concertation complète avec les élus sur les deux premières années de ce programme de dix ans. Mais, bien entendu, les préfets de région, à-partir de mercredi, verront avec les autorités locales, régionales et départementales les observations sur le programme 1981.\

QUESTION.- Monsieur le Président, compte tenu de la conjoncture internationale, est-il certain que les engagements du plan pourront être tenus au rythme de cette première année, en 1981 bien sûr mais au-delà et je pense que le domaine, en-particulier, du développement énergétique avec quatre centrales nucléaires dans le grand Sud-Ouest ? LE PRESIDENT.- Sur la poursuite du programme, nous avons examiné ce qui devrait être réalisé en 1981 et je peux vous dire que comme ce sont des opérations qui sont financées par l'Etat ou en ce qui concerne l'énergie par de grandes entreprises nationales, nous avons la certitude que ceci sera réalisé. Quel est le chiffre caractéristique pour ce plan du grand Sud-Ouest ? Au-titre des investissements qui étaient faits dans le grand Sud-Ouest, l'Etat dépensait, en année normale, deux milliards de francs. Il a été décidé de porter ce chiffre à trois milliards en 1980, donc on a majoré de cinquante pour cent l'effort d'équipement de la région du grand Sud-Ouest. Pour 1981, on maintient ce chiffre, il y aura donc encore ce milliard supplémentaire et j'ai demandé qu'on rajoute cent millions de francs puisque des opérations ont été renchéries par la hausse des prix, notamment pour certains travaux routiers. Ce sera donc un milliard cent millions de plus que les dotations normales qui seront affectées au grand Sud-Ouest en 1981.\

`Réponse`

- Vous posez la question de l'énergie : je crois que les circonstances internationales conduisent non pas à ralentir notre effort, tous les Français le comprennent, mais, au contraire, à l'accélérer. Actuellement, les procédures se déroulent normalement pour ce qui est de la construction des centrales nucléaires dans le Sud-Ouest. Mais il y a en même temps les énergies nouvelles, puisque le grand Sud-Ouest doit être un ensemble dans lequel les énergies nouvelles se développeront, particulièrement sur la côte languedocienne au-titre de l'énergie solaire et dans toute la partie ouest du grand Sud-Ouest avec ce qu'on appelle la biomasse, c'est-à-dire la valorisation des ressources naturelles, soit celles de la forêt, soit même celles provenant de l'agriculture pour un certain nombre de valorisations énergétiques.

- Les industries d'énergies nouvelles devront se développer particulièrement dans le Sud-Ouest.\

QUESTION.- Vous avez réaffirmé à Mazamet la vocation du grand Sud-Ouest de point de passage et de carrefour d'échanges avec les pays d'Europe du Sud, c'est pourquoi nos trois régions suivent de très près l'évolution des relations entre la France et l'Espagne, que peut-on en dire aujourd'hui dans le contexte des projets d'élargissement du Marché commun ?

- LE PRESIDENT.- Il y a deux questions différentes : la première, est-ce que le grand Sud-Ouest va devenir une région de passage. C'est une région française fondamentalement d'où l'importance du grand axe Montpellier - Toulouse - Bordeaux qu'on a tracé et qui fera que désormais, au point de vue autoroutier, il y aura cette communication entre le Sud-Ouest et le Sud-Est de la France, avec la Méditerranée, qui est fondamentale. Pour les relations Nord - Sud : vous avez l'autoroute donc de Paris - Hendaye complet avant la fin de 1981, avec plusieurs mois d'avance, ce qui veut dire que tout le réseau européen communiquera avec l'Espagne au travers de ce complexe français et à l'Est avec l'autoroute Marseille et Lyon - Montpellier - Barcelone. Et puis il y a les autres routes verticales : la nationale 9 dont on a parlé d'ailleurs au-titre également du plan Massif central et qui sera mise à quatre voies, c'est-à-dire à caractéristiques autoroutières mais sans péage en-raison du relief difficile que cette route traverse, et ceci d'ici 1990, c'est-à-dire à la fin du plan Sud-Ouest. Il y a la N 20 qui également doit être améliorée, à la fois au-titre Massif central et au-titre du plan Sud-Ouest et elle est

également doit être améliorée, à la fois au titre massif central et au titre du plan Sud-Ouest et elle est entièrement dans le programme et puis à la verticale également la nationale Limoges - Périgueux - Agen - Auch - Tarbes qui figure également dans ce programme. Donc cela fait deux axes autoroutiers verticaux et trois grands axes nationaux reliant la France au Sud.\

« Réponse »

- Alors vous me posez la question de l'élargissement « du Marché commun » : le gouvernement espagnol a pris une attitude différente en ce qui concerne l'élargissement, c'est-à-dire une volonté de négociation comme nous le demandions depuis le début puisque l'élargissement introduirait des données nouvelles dans les relations de l'Espagne avec ses voisins et que ceci doit être négocié, c'est-à-dire s'accompagner de délais et s'accompagner de garanties. A l'heure actuelle, les échéances ont été éloignées ce qui permet d'approfondir les négociations et donc de préciser ces délais et ces garanties.

- J'ai dit que l'effort accompli en faveur de l'agriculture était très important et je félicite le ministère de l'Agriculture du très gros travail qui a été fait sur le terrain. Le Sud-Ouest aura au moins dix ans maintenant pour se préparer au point de vue agricole et industriel et tirer partie de cette situation de pays de passage. Si l'on maintient l'effort actuel - l'agriculture est, avec les communications, la plus grosse partie prenante du programme de développement supplémentaire -. Je suis sûr que l'agriculture du Sud-Ouest sera capable de tirer partie de ces circonstances nouvelles.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit à Mazamet que l'ambition du plan était de faire du grand Sud-Ouest un modèle de la nouvelle croissance économique pour la France mais aussi pour l'Europe. Avez-vous l'impression aujourd'hui que cette nouvelle croissance économique a vu le jour, et qu'elle sera demain un modèle pour d'autres pays ?

- LE PRESIDENT.- Je dirai qu'elle commence. D'abord le mot d'Europe : il y aura une contribution du budget communautaire aux aménagements du grand Sud-Ouest, au titre du développement régional et il a été décidé que ceci serait décrit dans notre budget national de façon précise, de façon à ce que le Sud-Ouest voie bien que ce sont des fonds supplémentaires qui lui parviendront par notre budget national et qui seront ventilés entre les différentes rubriques du développement régional. On a souvent la crainte que ces fonds servent simplement à soulager notre effort national. Non, ils seront utilisés à des opérations supplémentaires de développement du Sud-Ouest. Il a fallu près de neuf mois pour mettre sur pied les structures c'est-à-dire pour que les administrations s'habituent à cette nouvelle conception et pour que nous ayions les moyens, les contacts nécessaires. Aujourd'hui, les moyens d'infrastructure sont en-place, et déjà, il y a, je crois, le sentiment que certaines réalisations ont changé de dimensions. Par exemple, en-matière agricole, quand les dotations sont fortement majorées ça n'est plus tout à fait le même problème de les utiliser. Il faut des programmes nouveaux, des procédures plus rapides et ceci est en-cours.

- Pourquoi disais-je que le Sud-Ouest pouvait offrir un certain exemple, c'est que d'abord il s'agit d'utiliser les ressources naturelles d'une région. Ressources de son agriculture, ressources de son énergie, puisque le Sud-Ouest est la seule région qui dispose d'un bilan énergétique positif et puis une industrialisation adaptée à la réalité régionale. Ca ne consiste pas à venir désorganiser une région par des implantations industrielles massives ou par l'accélération de son rythme d'évolution avec, par exemple, la rupture de l'équilibre agricole, c'est au contraire tirer partie des ressources de cette région pour mettre fin à son long retard dans notre vie nationale. J'avais cité l'année dernière les chiffres de l'emploi, les chiffres du niveau de vie, les chiffres des exportations, et on voyait bien que le Sud-Ouest était, par-rapport au reste de notre pays, un groupe de régions en retard. Il faut tirer partie de ces avantages naturels pour, au contraire, placer la région d'abord dans la moyenne, et je l'espère ensuite à l'avant-garde du développement économique français.\

QUESTION.- Monsieur le Président, certains élus régionaux ont mis en avant le frein que pouvait constituer certaines procédures administratives et d'autres se sont plaints d'un certain manque de concertation. Des mesures nouvelles seront-elles prises pour simplifier ces procédures et pour favoriser la concertation ?

- LE PRESIDENT.- Pourquoi, à propos d'un programme qui est nouveau et qui est traduit par le développement de trois grandes régions françaises, commencez-vous par employer le mot : se plaindre. Si on devait se plaindre, ce serait surtout de l'indifférence de l'Etat. Le fait qu'on ait majoré de 50 % les crédits d'équipement de trois régions du Sud-Ouest montre d'abord une volonté de faire progresser ces

régions qui sont essentielles à l'avenir économique et au bon équilibre de la France.

- Vous soulevez deux problèmes : la concertation a eu lieu pendant six mois l'année dernière, vous savez que j'ai reçu moi-même deux fois l'ensemble des grands responsables des régions et des départements et que je suis allé sur place pour discuter avec eux et en même temps annoncer à Mazamet, il y a un an, le dispositif essentiel de ce plan. J'avais indiqué à Mazamet que c'est au bout de deux ans qu'on pourrait porter une première appréciation sur les résultats du plan. Deux ans, c'est en 1981, c'est donc à cette époque, aux responsables qu'il appartiendra d'établir cette analyse concertée des résultats du plan. Bien entendu, le contact est maintenu constamment avec les élus pour toutes les opérations locales, municipales et départementales qui se font naturellement en accord avec eux.

- Deuxièmement, vous parliez de certaines lenteurs de l'administration, c'est vrai, l'administration qui était habituée à un rythme de consommation des crédits plus lent a dû faire face brusquement à une accélération de certains travaux et de certaines réalisations £ mais précisément, on peut dire, qu'au cours des premiers mois de cette année on a réussi à traiter assez largement ce problème, néanmoins, je demanderai au ministre chargé de la simplification administrative d'aller dans le Sud-Ouest recueillir l'avis des responsables locaux pour qu'ils nous fassent part de leurs observations sur la lenteur éventuelle des procédures.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce qu'un an après vous pensez que les moyens mis en oeuvre seront suffisants pour atteindre les objectifs ambitieux du plan du grand Sud-Ouest ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Je crois même qu'il n'aurait pas été possible de faire plus, de dépenser plus d'argent dans la première année, nous avons même constaté, dans quelques secteurs, qu'il y avait un certain essoufflement, que la demande ne suivait pas toujours. Nous avons, par exemple, prévu des fonds pour aider des initiatives industrielles ou socio-professionnelles, eh bien, à l'heure actuelle, je souhaite que ces initiatives s'amplifient et les moyens dont l'Etat dispose dans son budget ou dans ses mécanismes de crédit permettraient de faire face à des demandes supplémentaires de la part des industriels ou des socio-professionnels. Les moyens sont en place, la volonté de l'Etat existe. Je souhaite qu'il y ait, dans toute la région, un grand élan pour le développement du Sud-Ouest de la France.\